

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE DINAN

SERVICE REGISTRE DU COMMERCE
BP 31059 - 22101 DINAN CEDEX
FAX : 02.96.87.87.71

TEL : 02.96.87.10.50

DIDIER HENRY
22191 PLERIN CEDEX

V/REF :

N/REF : 2003 B 139 / 2007-A-719

Le Greffier du Tribunal de Grande Instance DE DINAN certifie qu'il a reçu le 07/08/2007,

Rapport du commissaire à la transformation du 20/06/2007

Concernant la société

3 T

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

9 RUE CARNOT

22100 DINAN

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-A-719 le 07/08/2007

R.C.S. DINAN 451 019 400 (2003 B 139)

Fait à DINAN le 07/08/2007,

Le Greffier



S.A.R.L " 3 T "

Au capital de 53 000 Euros

Siège social : 9 rue Carnot

22100 DINAN

R.C.S. DINAN : 451 019 400

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA
SARL « 3 T » EN SOCIETE PAR
ACTIONS SIMPLIFIEE**

- * -

Mesdames et Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision prise à l'unanimité des associés de la SARL « 3 T » en date du 1^{er} juin 2007, j'ai établi le présent rapport prévu aux articles L. 223-43 et L. 224-3 du Code de commerce.

Rapport sur la transformation de la société.

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée et en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Rapport sur la situation de la société.

En exécution de la mission qui m'a été confiée et en application de l'article L. 223-43 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport sur la situation de votre société.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la société au 31 décembre 2006 est la suivante :

Le bilan de cette société, dont le total est de 1 069 k€ au 31 décembre 2006, s'analyse comme suit :

- l'actif est principalement composé :
 - d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières pour une valeur nette de 121 k€
 - de créances pour un montant net de 712 k€
 - des disponibilités pour 222 k€
- le passif fait apparaître trois grandes masses :
 - les capitaux propres de la société d'un montant de 195 k€
 - les emprunts auprès d'établissements de crédit pour 150 k€
 - les dettes fiscales et sociales pour 672 k€

Les équilibres financiers sont respectés et la situation de la SARL 3 T telle qu'exposée ci-dessus apparaît saine.

L'activité est par ailleurs en progression entre les deux derniers exercices comptables avec la réalisation d'un chiffre d'affaires de 3 742 k€ au 31 décembre 2006 contre 2 740 k€ au 31 décembre 2005.

Cette progression constatée est confirmée sur l'année 2007 puisqu'une situation comptable de cette société arrêtée au 31 mai 2007 fait apparaître pour une durée de cinq mois un chiffre d'affaires de 2 240 k€.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Chateaubourg, le 20 juin 2007

Claude VACHER

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes